République française

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 18 Octobre 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 15	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 14

DATE DE LA CONVOCATION :
14 Octobre 2022

L'an deux mil vingt deux et le dix huit octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : NELIAS Agnès, AIGLON Olivier, DAVIRON RADIX Jocelyne, RULLIAT Christian, CAFFIER Fabien, RECOLLON Chantal, FOURDIN Fabrice, CHABRAN Fanny, LHOPITAL Guy, DURAND Pierre

Etaient absents : BARNOUD Frédérique (pouvoir à Olivier AIGLON), DEJOUR Valérie (pouvoir à Pierre DURAND), BELTRAN Yves (pouvoir à Fabien CAFFIER), GLEREAN Thibault (pouvoir à Agnès NELIAS),
BLUM Virginie

Secrétaire de séance : CHABRAN Fanny

D/2022-080

Objet de la délibération : **Décision modificative n°2 sur le budget chaufferies bois : virements de crédits**

Madame la Maire expose au Conseil Municipal qu'il conviendrait de prévoir des ajustements au Budget Primitif voté en février pour les raisons suivantes :
Des dysfonctionnements sont intervenus, nécessitant l'activation fréquente des chaudières fioul.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Désignation	Dépenses	Recettes
Chapitre 011, article 60221 « combustibles »	+ 4 000.00	
Chapitre 023, « virement à la section d'investissement »	- 4 000.00	
TOTAL	0.00 €	0.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Désignation	Dépenses	Recettes
Chapitre 021, « virement de la section de fonctionnement »	-	- 4 000.00 €
Chapitre 23, article 2313 « constructions »	- 4 000.00	
TOTAL	- 4 000.00 €	- 4 000.00 €

Le Conseil Municipal, par 14 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

ADOPTE la décision modificative de crédits n°2 sur l'exercice 2022 relative au budget chaufferies bois, telle qu'exposée ci-dessus.

CHARGE Madame la Maire de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.
Madame la Maire,

MAIRIE d'YZERON (Rhône)

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le : 27 OCT. 2022
Publication ou notification du : 27 OCT. 2022
Publication site internet le : 27 OCT. 2022
Affichage du procès-verbal le : 24 OCT. 2022